



Note de position

Pour que tout l'argent du carbone soit redistribué

Rendre le nouveau marché carbone européen efficace par la mise en place d'un revenu carbone en France.

Septembre 2024

Ce qui est déjà voté

Marché carbone européen sur le transport routier et le chauffage (ETS 2)

- Débute en 2027
- Concerne tous les pays européens
- Va renchérir progressivement le prix de l'essence, du gaz et du fioul



- Soutenu par de nombreux experts et par le GIEC
- Indispensable si nous voulons sortir des énergies fossiles et préserver un climat stable
- Stimule le développement des solutions bas carbone comme les pompes à chaleur, l'isolation, les transports en commun, la voiture électrique, la géothermie, le photovoltaïque, etc.

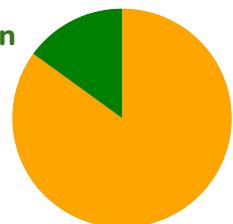


Problème

Impact sur le pouvoir d'achat des Français

Uniquement 10 à 20 % des recettes du marché carbone seront allouées au **Fonds social climat**, le reste allant au **budget de l'État**.

max 1,2 Md / an



min 7 Mds / an



Comment vous pouvez faire la différence

Mettre en place un revenu carbone national

- Distribué à tous les Français
- Tous les trimestres, automatiquement, par virement bancaire
- Possibilité de majoration pour les ménages à bas revenus, péri-urbains et ruraux



- Simple, transparent et rapide à mettre en place
- Mesure positive et tangible pour les citoyens
- 7 ménages sur 10 seront gagnants, et en grande majorité les ménages à bas revenus

Déjà en place au Canada 🇨🇦 - en Suisse 🇨🇭 - en Autriche 🇦🇹 - et bientôt en Allemagne 🇩🇪

- Mesure soutenue par plus de 3 600 économistes académiques, dont 28 prix Nobel [20].
- Mesure similaire soutenue par le CESE, regroupant plus de 80 associations et organismes nationaux, dans un avis approuvé à l'unanimité [21].

Redistribuer tout l'argent du carbone aux ménages



En 2027 débutera le marché carbone européen sur le transport routier et le chauffage des bâtiments [1]. Dans tous les pays membres de l'Union européenne, ce mécanisme augmentera progressivement le prix du carburant, du gaz fossile et du fioul. En complément d'autres mesures, c'est un levier important pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et maintenir un climat stable pour les générations futures. Cependant, son impact sur le pouvoir d'achat des ménages doit être considéré.

Nous appelons à redistribuer tout l'argent issu de ce marché carbone, directement aux ménages, principalement avec un revenu carbone national, avec en complément des subventions vertes.



Le revenu carbone est distribué à tous les Français :

- de manière automatique,
- par virement bancaire,
- tous les trimestres.

Un système de redistribution similaire est déjà en place au Canada [2], en Suisse [3], en Autriche [4] et bientôt en Allemagne [5].

7 ménages sur 10 seront gagnants, dont en grande majorité les ménages à faible revenu [6]. Les ménages à faible revenu ont généralement des logements plus petits, de plus petites voitures avec lesquelles ils roulent moins fréquemment et moins loin [7,8]. En conséquence, ils payent moins à travers le marché carbone et le revenu carbone apporte un bénéfice net. Pour rendre le dispositif encore plus redistributif, une option serait de moduler le montant du revenu carbone selon le niveau de revenu.

Un bonus géographique pour les ménages périurbains et ruraux pourrait être ajouté. Les ménages périurbains et ruraux sont plus souvent contraints de prendre la voiture [9]. Pour compenser cette réalité, et en attendant que des alternatives soient accessibles, le Canada et l'Autriche ont mis en place un bonus géographique. En Autriche, un ménage rural peut percevoir jusqu'à 2 fois le montant prévu pour un ménage urbain [4].

Les modalités exactes de distribution du revenu carbone pourront être débattues au sein du Parlement.



Les subventions vertes (c'est-à-dire pour des équipements bas carbone) aident les ménages à acquérir, par exemple, une voiture électrique, une pompe à chaleur ou à isoler leur maison. Un ménage paye environ 3 000 euros en dépenses énergétiques chaque année [10]. Ces subventions vertes pour changer d'équipement permettront de réduire leur facture énergétique.

La loi européenne prévoit que 1,2 milliard d'euros par an, issus du nouveau marché carbone européen, soit alloué au Fonds social climat [11]. Ce fonds servira à financer des investissements pour des équipements bas carbone en priorité pour les ménages à faible revenu. Il ne représentera qu'entre 10 et 20 % des revenus issus du marché carbone, la majorité des revenus ira dans le budget de l'État. C'est pourquoi nous demandons à ce que tout l'argent du marché carbone soit redistribué.

Inclure l'aviation internationale dans le marché carbone



Il est difficile de demander à l'ensemble de la population des efforts de réduction d'émissions dans leur vie de tous les jours quand le carburant pour les trajets en avion (en majorité pour des motifs personnels) n'est pas tarifé au même niveau. La taxation du kérósène a donc un fort pouvoir symbolique pour l'acceptation sociale du nouveau marché carbone.

En France, il existe une taxe d'éco-contribution, dont les revenus sont affectés au secteur ferroviaire. Cette taxe est faible (entre 2 et 20 euros), ne dépend que très indirectement des tonnes de carbone émises, et l'usage de ses recettes est loin d'être transparent [13].

Les **vols intra-européens** sont déjà tarifés par le marché carbone européen (avec encore des quotas gratuits jusqu'en 2026), et sans redistribution des recettes. Nous demandons à ce que ces recettes **soient redistribués à la population sous forme de revenu carbone**.

Les **vols internationaux hors UE** sont soumis à l'achat de crédits carbone CORSIA dont l'impact est **dératoire** (15\$ par tonne de CO₂ au-delà du seuil des émissions de 2020 [14]) et qui finance des projets de compensation carbone dont la pertinence ne convainc pas toujours [15]. Nous appelons à **renforcer ou complémenter le système CORSIA**, ceci doit être débattu au niveau européen, ou à **inclure les vols internationaux dans l'ETS 2**, comme ce qui est amorcé par l'Autriche [12].

Encadrer le marché carbone pour le rendre prédictible



Le marché carbone européen sur le transport routier et le bâtiment est un levier important pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Il vient compléter les diverses mesures du paquet « Ajustement à l'objectif 55 » (*Fit For 55*) qui doit permettre à l'UE de réduire ses émissions de -55 % d'ici à 2030. Cependant, le prix du carbone défini par le nouveau marché carbone risque d'être trop volatile, malgré les mécanismes de régulation prévus.

Nous soutenons la mise en place d'un corridor de prix pour assurer la prévisibilité du prix carbone du marché carbone européen sur le transport routier et le bâtiment. Cette prévisibilité est cruciale pour les ménages, les entreprises, et les investisseurs.

La tarification carbone est une mesure efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre [16]. Elle permet de favoriser l'efficacité énergétique, d'inciter à la sobriété et de stimuler l'industrie verte et l'innovation. La tarification carbone pose une véritable contrainte sur la pollution climatique et donne la liberté à chaque ménage et chaque entreprise de décider comment agir pour le climat. Couplé à un revenu carbone et à des subventions vertes, elle permet en plus de profiter aux ménages [6].

Le GIEC indique clairement que la tarification carbone est un levier nécessaire pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris et maintenir le réchauffement mondial en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle [17].

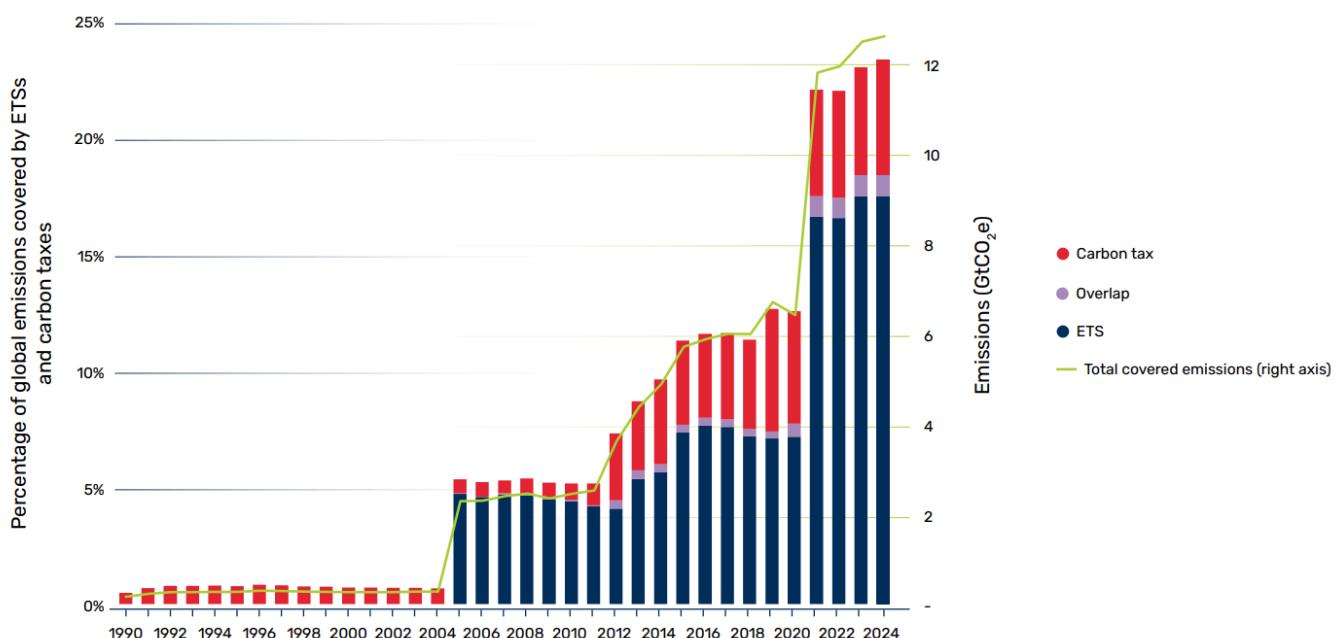
Soutenir la tarification carbone au niveau mondial



Le changement climatique est un défi à relever au niveau mondial. Plus les pays seront nombreux à implémenter une tarification carbone, plus nous aurons de chance de respecter l'objectif de l'Accord de Paris et de maintenir un climat stable pour les générations futures.

La France doit soutenir activement la tarification du carbone au niveau mondial, notamment au sein du G7 et du G20. La France a déjà rejoint le « Défi mondial sur la tarification du carbone », organisé par le Canada [18]. Elle peut inciter ses partenaires commerciaux à faire de même.

Plus de 40 pays ont déjà adopté une tarification carbone [19]. À l'échelle mondiale, 24 % des émissions de gaz à effet de serre sont couvertes par une tarification carbone. Ce pourcentage est en rapide augmentation. Il y a 10 ans, à peine 7 % étaient couvertes. Il y a 20 ans, c'était moins de 1 % !



Source : Banque mondiale [14]

Nous saluons la mise en place du mécanisme d'ajustement carbone à la frontière européenne (MACF). Cet outil permet de conserver une compétition équitable pour les entreprises françaises et européennes. Il pourrait être renforcé, en incluant d'autres matières premières et l'intensité carbone de l'électricité pour la production des biens (Scope 2).

De plus, le MACF constitue une forte incitation pour les pays exportateurs à appliquer une tarification carbone sur leur propre territoire. D'après la Banque mondiale [19], l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, la Turquie, l'Ukraine, l'Uruguay et les pays des Balkans vont implémenter une tarification carbone sur leur territoire en réaction au MACF européen.

À un horizon plus lointain, une coopération entre les pays pourrait permettre de mettre en place un système de revenu carbone mondial. Ce système serait ouvert à tous les pays, et dans les pays participants, chaque individu recevrait 30 \$ par mois, permettant ainsi à 700 millions d'individus de sortir de l'extrême pauvreté (c'est-à-dire vivant avec moins de 2 \$ par jour) [22]. Un sondage réalisé auprès de plus de 3 000 Européens montre que 76 % soutiennent une telle mesure [23].

Qui sommes-nous ?

Le [Lobby Climatique Citoyen](#) (CCL France) est une association de citoyens bénévoles qui agissent pour renforcer le momentum politique en faveur de mesures climatiques ambitieuses, efficaces et équitables au niveau national et européen.

Crée en 2019, CCL France est enregistrée comme association loi 1901 ([lien](#)). L'association est non lucrative, non partisane et ouverte à tous citoyens désireux de s'engager pour le climat. Conformément à la loi, nous déclarons nos activités de lobbying auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ([voir le profil HATVP](#)).

Nous entretenons une relation de respect et de confiance avec des membres de l'Assemblée nationale, du Conseil économique social et environnemental (CESE), du Ministère de la Transition Écologique, du Ministère de l'Économie, du Parlement européen et de la Commission européenne.

Nous avons réuni un comité scientifique solide pour nous aiguiller dans nos actions :

- **Philippe Quirion**, directeur de recherche CNRS et président du Réseau Action Climat France ;
 - **Katheline Schubert**, professeure à la Paris School of Economics et à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est anciennement membre du Haut conseil pour le climat ;
 - **Fanny Henriet**, chercheuse au CNRS, rattachée à la Paris School of Economics. Enseignante à l'École Normale Supérieure et à l'École Polytechnique ;
 - **Christian de Perthuis**, professeur à l'université Paris-Dauphine, où il a fondé la Chaire économie du climat.
 - **Eric Chaney**, anciennement chef économiste d'AXA pour ses activités mondiales puis conseiller économique de l'Institut Montaigne depuis janvier 2017 ;
 - **Christian Gollier**, directeur de la Toulouse School of Economics ;
 - **Adrien Fabre**, chercheur au CNRS sur l'économie des politiques climatiques.

Plus largement, nous faisons partie du réseau *Citizens' Climate Lobby*. Nous agissons en totale autonomie et n'avons aucune affiliation contractuelle ni financière.

En octobre 2023, *Citizens' Climate Lobby* compte plusieurs milliers de citoyens lobbyistes bénévoles, organisés en [plus de 500 groupes répartis dans 50 pays](#). Tous entrent en contact et établissent une relation respectueuse avec leurs représentants politiques pour leur demander de soutenir des mesures climatiques ambitieuses, efficaces et équitables.



Carte mondiale des +500 groupes du *Citizens' Climate Lobby*

Références

1. CCL France. 2023. *Qu'est-ce que le système d'échange de quotas d'émission européen couvrant le transport routier et les bâtiments ? (SEQE-UE 2)*. [Lien](#)
2. CCL France. 2024. *Qu'est-ce que la « Remise carbone » au Canada ?* [Lien](#)
3. Gouvernement Suisse. 2023. *Redistribution de la taxe sur le CO2*. [Lien](#)
4. CCL France. 2023. *Qu'est-ce que le « Klimabonus » en Autriche ?* [Lien](#)
5. CCL France. 2023. *Qu'est-ce que le « Klimageld » en Allemagne ?* [Lien](#)
6. CCL France. 2023. *Comment la contribution carbone avec le versement climatique impacte-t-elle les ménages à faible revenus ?* [Lien](#)
7. POTTIER, Antonin et al. 2020. *Qui émet du CO2 ? Panorama critique des inégalités écologiques en France*. Voir figure 8(b). [Lien](#)
8. Billet de blog de Matthieu de Chassignet dans Alternatives économiques. 2022. *Enquête nationale sur la mobilité des français : quelques enseignements de la nouvelle édition et évolutions récentes*. [Lien](#)
9. Ministère de la Transition Écologique. Juillet 2023. *Le quart des ménages les plus aisés à l'origine de 35 % des émissions de gaz à effet de serre des mobilités*. Voir graphique 4. [Lien](#)
10. Connaissance des énergies. 2024. *Combien les Français dépensent pour l'énergie en moyenne*. [Lien](#)
11. CCL France. 2023. *Qu'est-ce que le Fonds social climat ?* [Lien](#)
12. EUR-Lex. 2024. *List of additional sectors subject to the EU ETS in Austria*. [Lien](#)
13. Min. Ecologie : Taxes aéronautiques / Taxe de solidarité sur les billets d'avion [Lien](#)
14. ICE. *CORSIA Eligible Emissions Units (2024-2026) Futures*. [Lien](#)
15. Carbon Market Watch. 2022. *Scoping voluntary corporate climate action in the European aviation sector*. [Lien](#)
16. CCL France. 2023. *La tarification du carbone est-elle efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?* [Lien](#)
17. CCL France. 2024. *Que dit le GIEC à propos de la tarification carbone ?* [Lien](#)
18. Gouvernement du Canada. 2024. *Le Défi mondial sur la tarification du carbone*. [Lien](#)
19. Banque Mondiale. 2024. *States and trends of carbon pricing 2024*. [Lien](#)
20. Climate Leadership Council. 2019. *Economists' Statement on carbon dividends*. [Lien](#)
21. CESE. 2023. *Avis "Financer notre Stratégie Énergie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements" le CESE a adopté*. [Lien](#)

« Reprendre une trajectoire crédible de prix du carbone avec une parfaite transparence sur l'affectation des recettes et la mise en place de mesures d'accompagnement ciblées. »
22. Global Redistribution Advocates. 2023. *Le Plan mondial pour le climat et contre l'extrême pauvreté*. [Lien](#)
23. Global Redistribution Advocates. 2023. *Note de position sur le plan mondial climat*. [Lien](#)